



Doc. 129

28 août 1950

Information de l'opinion publique européenne

Conclusions¹

Assemblée parlementaire

1. Résolution adoptée le 28 août 1950, en conclusion du débat sur le deuxième rapport de la commission des Affaires Générales

L'Assemblée,

Après avoir considéré le Rapport établi à son intention par le Secrétariat Général, à l'initiative de la commission des Affaires Générales (Doc. 85), sur l'information de l'opinion publique européenne,

Demande à chacune de ses commissions compétentes d'examiner les diverses suggestions contenues dans le chapitre I du Rapport, et de faire ultérieurement connaître leurs conclusions ;

Attire dès maintenant l'attention du Comité des Ministres sur les questions soulevées au paragraphe (E) du chapitre I (Télévision).

1. Voir Doc. 107, Rapport.

